

A la une, ce mois-ci !

- Piscine de la Conterie P 1
- Edito P 2
- Conseil Municipal P 3
- Centre de Loisirs P 4
- Semaine de la jeunesse P 5
- Infos Municipales P 6
- Pédibus P 7
- Ecole de musique Jean Wiener P 8

Piscine ludique de la Conterie

Un parcours intercommunal

Engagé depuis plusieurs années, le projet de la "Piscine de La Conterie" entre dans sa phase de réalisation.

Cet ensemble, d'une superficie totale de près de 4000 m², offrira bientôt de multiples loisirs d'eau : bassin sportif (25 x 12,50 m), bassin ludique de 250 m², bain bouillonnant, pataugeoire de 60 m² et un toboggan de 60 m, le plus long de la grande couronne rennaise. L'équipement accueillera des salles de remise en forme (cardio-training, fitness) et de bien-être avec un espace sauna et hammam.

Ce futur centre aquatique, situé sur le site de La Conterie à Chartres de Bretagne, s'inscrit dans une démarche d'amélioration de l'offre en activités de loisirs dans le cadre d'un partenariat sportif intercommunal. Il réunit les communes de Bourgbarré, Chartres de Bretagne, Corps-Nuds, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Orgères, Pont-Péan, Saint-Armel, Saint-Erblon et Vern-sur-Seiche. La participation financière de chaque commune a été établie selon plusieurs critères : revenu moyen des habitants, recettes de fonctionnement des budgets communaux, bases de taxe d'habitation et de foncier bâti, population et distance au site.

Les étapes du projet...

En 2004, la réalisation de la piscine a été confiée au Cabinet d'architectes ALTA de Rennes. Après une phase de négociations et de discussion avec



Le futur bassin ludique de 250 m²

l'architecte afin que ce projet respecte l'enveloppe financière initiale, les différents marchés de travaux ont été signés le 15 mars dernier pour un montant total de 6,7 M€.

En soutien financier aux communes du syndicat, des subventions ont été accordées et d'autres sont encore en discussion : la Région Bretagne dans le cadre de l'accueil des élèves du lycée de Bruz, le Pays de Rennes, le Département d'Ille-et-Vilaine, et l'ADEME au titre des économies d'énergie. D'autres subventions sont encore en phase d'instruction.

Coté calendrier, les travaux débuteront le 15 mai pour une durée de 17 mois. Le rendez-vous est d'ailleurs donné le 9 juin pour la pose de la première pierre. L'équipement devrait être mis en service fin 2007 ou début 2008.



Agenda municipal

Au programme d'avril

Vendredi 7 Ecole de musique Jean Wiener

Concert des élèves
Salle polyvalente - 20h30

Du 7 au 17 Opération Les Brioches de l'Amitié

**Samedi 8 et
Vendredi 14** Concert
Musique Passion
20h, Salle polyvalente.
Entrée libre.



Samedi 15 Loto
Organisé par l'USNC Foot
Salle de sports. Ouverture
des portes à 18h, début des
jeux à 20h.

Nouvel An Cambodgien
Solidarité Bretagne Cambodge
Salle polyvalente

Jeudi 20 Interclubs - Amicale
des retraités
Salle polyvalente

Samedi 22 Pétanque Castelnodaise
Concours en doublettes

Ouverture de la pêche
Etang communal - 50 kg de
sandres ont été déversées -
Cartes disponibles aux lieux
habituels

Près de chez vous...

Bourgbarré

**Du 7 au
28 avril** Exposition Malgache
Exposition photo et artisanat
local à la découverte de
Madagascar - Mairie, salle
du Conseil

Edito

20 ans de solidarité

C'est en 1986 que l'association Nationale pour l'intégration des Handicapés Moteurs (ANPIHM) initie l'aventure des Brioches de l'amitié. Aujourd'hui cinq associations se sont regroupées pour en organiser la 8^{ème} édition.



En achetant une brioche vous soutenez concrètement l'action des associations de personnes handicapées qui oeuvrent au quotidien dans notre département. Cette action "inter associative" permet aussi de sensibiliser le public aux problèmes que vivent quotidiennement les personnes handicapées et leurs familles (accessibilité, scolarité, emploi)

Demain des bénévoles frapperont à votre porte du 7 au 17 avril. Réservez leur un bon accueil.

Vous pouvez aussi les rejoindre et participer à cette action., la solidarité ce n'est pas seulement donner une valeur marchande à un geste, une activité. C'est aussi tisser des liens, se rencontrer autour d'un objectif commun.

Mieux vivre ensemble, faire disparaître les exclusions, partager, ainsi nous construirons notre avenir.

Collecte des déchets

Nouvelle organisation en cas de jours fériés

Avec la nouvelle organisation de la collecte des déchets sur l'agglomération rennaise, la gestion du rattrapage des jours fériés se trouve modifiée. Désormais, les collectes qui tombent un jour férié, sont systématiquement décalées de 24 heures, aux heures habituelles. Les collectes des jours suivants sont également décalées d'une journée, cette même semaine.

Le prochain jour férié tombera le lundi 17 avril. A Noyal-Châtillon, les déchets recyclables seront donc collectés le jeudi 20 avril (au lieu du mercredi), et les ordures ménagères seront exceptionnellement collectées le samedi 22 avril.

Il en sera de même pour les jours fériés suivants : lundi 1^{er} mai, lundi 8 mai et jeudi 25 mai. Les collectes prévues le lundi 5 juin, jour férié, seront maintenues.

En Bref...

> Giratoire sur la route de St Erblon

Les travaux de terrassement du futur giratoire du Sud Seiche, sur la route départementale 82, entre Noyal-Châtillon et St Erblon ont commencé depuis quelques jours.

La circulation alternée est prévue jusqu'à la 3^{ème} semaine de mai. La route sera également barrée pendant 4 jours (semaines 17-18) : une déviation vers la route express de Nantes sera mise en place.

> Recensement des zones humides

Dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux en Ille-et-Vilaine, un recensement des zones humides va être réalisé sur la commune.

Entre la mi-avril et la mi-juin, les agents recenseurs seront parfois amenés à pénétrer sur les propriétés privées : réservez leur un bon accueil !

Conseil Municipal du 3 mars Les principales décisions

Débat d'orientation budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire, qui est une obligation faite aux communes, a permis à Patrick Pasquet, adjoint aux finances, de présenter aux conseillers municipaux les grandes lignes de la politique municipale des années à venir.

Parmi les principaux points, le programme d'investissement dégagé sur la période 2005-2013 est important. Cependant, même si tous les équipements souhaitables et souhaités ne sont pas tous pris en compte sur cette période, il permet à la commune de rattraper un peu de son retard. Certains projets vont voir le jour prochainement, comme la construction d'une passerelle qui reliera les complexes sportifs nord et sud, l'aménagement de voirie sur la RD 82 au lieu dit "Croix de Pierre", la médiathèque. Par ailleurs, en prévision de la réalisation de la bretelle RN 137 - RD 34, la participation de la commune a été reportée sur le budget 2006. Patrick Pasquet a souligné que la réussite de ce programme nécessitait que la commune maîtrise l'évolution des dépenses de fonctionnement.

Concernant l'évolution démographique, compte tenu de cette programmation et de l'apport de population, il est envisagé d'effectuer, en plus du recensement légal de 2007 et pour mieux évaluer le calcul de la dotation globale de fonctionnement (DGF), un recensement complémentaire fin 2007.

L'augmentation de la population, plus importante que prévue en début de mandat, mais conforme au Plan Local de l'Habitat (PLH), amène à prendre en compte les besoins en services supplémentaires d'où le projet de construction d'une nouvelle mairie.

Instruction droit des sols

Les services de la Direction Départementale de l'Équipement vont cesser prochainement d'assurer l'instruction des autorisations d'urbanisme. Dans le cadre de la consultation des communes de Rennes Métropole au sujet de la mise en place d'un service instructeur "Droit des Sols" communautaire, la commune de Noyal-Châtillon sur Seiche s'est déclarée favorable pour faire instruire ses autorisations d'urbanisme (Permis de construire, Certificats d'urbanisme etc...) par ce nouveau service de Rennes Métropole. Le Conseil Municipal approuve la convention entre la commune et Rennes Métropole.

Achat d'électricité

Depuis le 1^{er} juillet 2004, les collectivités territoriales ont la possibilité de choisir librement leur fournisseur d'électricité. Cependant, ceci n'est pas encore une obligation. Le Conseil Municipal décide de l'adhésion de la commune à un groupement de commandes entre la Ville de Rennes, Rennes Métropole et les autres communes de l'agglomération volontaires pour procéder à l'achat commun d'électricité pour les besoins propres aux membres du groupement, ainsi qu'à d'éventuels services associés qui pourront être exigés dans l'appel d'offre. Notons que, dans le cadre d'une politique de développement durable, une part de l'énergie achetée sera de l'énergie propre.

Infos urbanisme

PLU, enquête publique en cours

Dans le cadre de la révision complète du Plan Local d'Urbanisme, l'enquête publique se déroulera du 3 avril au 10 mai 2006 inclus.

M. Lecoq, Commissaire Enquêteur, recevra le public en Mairie aux dates suivantes :

- lundi 3 avril de 10h à 12h,
- mercredi 12 avril de 15h à 17h,
- samedi 22 avril de 10h à 12h,
- jeudi 27 avril de 10h à 12h,
- mercredi 10 mai de 15h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie - 3, rue de la Mairie - 35230 Noyal-Châtillon sur Seiche.

ZAC Mivoie / Le Vallon

Le dossier de création de la ZAC (zone d'aménagement concertée) Mivoie / Le Vallon est mis à la disposition du public aux heures d'ouverture de la Mairie.

ZAC Sud Seiche

Une liste des demandes de terrains constructibles est ouverte depuis juin 2005. Celle-ci va être exploitée dans le cadre de la commercialisation prochaine d'une vingtaine de lots libres de constructeur sur la 2^{ème} tranche de la ZAC Sud Seiche. Une fiche d'inscription vient d'être adressée aux 354 demandes qui ont été enregistrées à ce jour. Cette liste sera close à partir du 14 avril à 17 heures. Les demandes d'inscriptions qui nous parviendront après cette date seront comptabilisées sur la 3^{ème} tranche.

Centre de loisirs

Les enfants font le printemps !

L'hiver est terminé, les enfants du centre de loisirs préparent l'arrivée du Printemps...



Rencontre avec Mathieu Kreiss, capitaine de l'équipe de handball de Cesson.

Pendant les dernières vacances d'hiver, un groupe d'enfants a assisté au match de handball "Cesson / Villeurbanne" : banderoles et slogans avaient été confectionnés pour supporter l'équipe locale, mais malgré tous les efforts et encouragements, l'équipe de Cesson s'est inclinée 19 à 27. Nos jeunes castelnodais ont pu aller à la

rencontre des joueurs et ont obtenu quelques autographes.

Le mois de mars fut également le moment de préparer le carnaval, et de fabriquer Monsieur Hiver qui a été brûlé le 18 mars après le traditionnel défilé en costumes ! Ce rituel a laissé place à la préparation des activités de printemps...

Avril sous le soleil de Longford

Dans le cadre de notre jumelage avec l'Irlande, dix-sept jeunes vont partir à Longford du 23 au 29 avril. Au programme du séjour, découverte de la vie au collège St Mel, pour les garçons et au Couvent Collège, pour les filles : cours de français le matin, Pack lunch pour tous, et activité détente l'après midi (piscine, cheval, hurling, bowling...). La visite de Galway est

également prévue, ainsi que la rencontre avec le maire et les conseillers de la ville : révisez bien votre anglais avant de partir !

A noter également, pendant tout le mois d'avril, le projet "nature" pour tous : jardinage, fresque, pâtisserie, mobiles, jardinières aromatiques...

Des vacances pour tous les goûts !

Jongler avec les formes, réaliser des mobiles, créer de nouvelles couleurs, observer celles qui nous entourent : voilà ce que les vacances de printemps vous proposeront du 24 avril au 5 mai. Au programme également :

- **mercredi 12** : après-midi découverte de la forêt à Vern sur Seiche (prévoir les bottes)
- **mercredi 19** : école le matin, kermesse pour tous l'après midi
- **mardi 25, projet "écologie gestes"** : journée "les sept îles" avec observation des oiseaux, en bateau, réserve naturelle.
- **mercredi 26** : spectacle pour les Grandes Sections et plus
- **jeudi 27 et vendredi 28** : stage équitation pour les Grandes Sections et plus. Départ à 9h, retour à 17h30 (70 €)
- **mardi 2 mai** : découverte du jeu du palet en partenariat avec l'association des palétistes
- **mercredi 3 mai** : piscine pour tous le matin
- **jeudi 4 mai** : Loisirs Land pour les Grandes Sections et plus

Contact : 02 99 05 26 71 / 06 32 64 22 70

Les 3/5 ans à l'école "la Marelle"

Depuis le 1^{er} février, les coccinelles et les canailles ont élu domicile le mercredi et pour toutes les vacances à l'école maternelle "la marelle" Ils se sont installés à l'étage et mènent leur petite vie. La vie du grand groupe manque aux uns comme aux autres, mais les activités sont les mêmes et tous se retrouvent pour le repas du midi.

Infos pratiques :

- Accueil des enfants de 7h30 à 9h15 par l'entrée principale de l'école. Après 9h15, entrée par le portail de la cour.
- Pour les enfants qui ne déjeunent pas ou arrivent pour 12h : entrée principale de l'école
- Accueil et départ des enfants de 13h20 à 14h par le portail de la cour



Espace Jeunes

Semaine de la Jeunesse du 2 au 6 mai

	Mardi 2	Mercredi 3	Jeudi 4	Vendredi 5	Nuit des tournois (de 20h à 8h) - Petit Déjeuner offert aux participants	Samedi 6
Matin 9h-12h	Formation AFPS de 9h à 12h tous les matins (inscription à l'avance indispensable) Coût : 30 € par jeune					Fin de la Nuit des Tournois
Après Midi 14h-18h	Tir à l'Arc A partir de 14h Zone de Loisirs derrière l'Espace Jeunes Inscription sur place gratuite	Paint Ball A partir de 14h Inscription à l'avance obligatoire Tarif : 5€ castelnodais 12€ extérieurs	Kayak Rendez-vous à L'Espace Jeunes À partir de 14h Inscription sur place gratuite	Hockey sur Gazon Rendez-vous à L'Espace Jeunes À partir de 14h Inscription sur place gratuite		Petit-Déjeuner Portes ouvertes A partir de 14h Venez découvrir les activités et ateliers en place sur la structure ainsi que le program- me de l'Été 2006 + Surprise ! Pot de Clôture de la Semaine
18h-20h	Tous les jours, possibilité de se restaurer à l'Espace Jeunes (pizzas, tartes...) Barbecue Organisé le Soir du Cinéma de Plein Air					Scène Hip-Hop Chorégraphies et mises en scène par les jeunes de l'atelier Hip-Hop
Soirée 20h ...	Tournoi Soccer Salle de sport à partir de 20h Nombreux lots	Concert Ouvert Scène ouvert aux groupes et artistes locaux	Cinéma Plein Air Projection d'un film en extérieur (gratuit)	Nuit des Tournois Venez participer toute la nuit à des tournois sportifs, culturels... (gratuit)		

A noter également : Space Laser le mardi 25 avril (10 €), Bowling le jeudi 27 (10 €) et Rennes - PSG au stade rennais le samedi 29 (10 €).

Contact : 02 99 05 20 60

Médiathèque

Encres d'Orient en avril



En partenariat avec le salon Etonnants Voyageurs de Saint-Malo, la Bibliothèque Départementale d'Ille-et-Vilaine invite à la découverte de l'Asie.

A cette occasion, la médiathèque municipale reçoit donc l'exposition "Terres d'Asie" jusqu'au 29 avril. Celle-ci retrace un voyage au Laos, Thaïlande et Cambodge par des photos mais aussi des textes tirés d'un carnet de voyage. Une sélection de documents vous permettra de prolonger la visite.

Visible jusqu'au samedi 29 Avril aux heures d'ouverture de la médiathèque municipale.

Prix Ados Rennes/Ille-et-Vilaine

Pour les inscrits du Prix Ados, vous avez jusqu'au mercredi 12 Avril pour voter et élire le meilleur livre de la sélection. Les bulletins de vote sont disponibles à la médiathèque.

Les livres de la présélection pour le prix Ados 2006-2007 seront bientôt dans les rayons, n'hésitez pas à venir les consulter et vous inscrire (il vous suffit juste d'avoir 13 ans).

En Bref...

> TV Rennes

Le faisceau émetteur mis en place par TV Rennes est actuellement hors de service. La société GER TV et la commune ont pris contact auprès de TV Rennes pour que le faisceau soit réparé dans les meilleurs délais.

> Enquête INSEE

Une enquête auprès de 26 ménages castelnodais va bientôt débuter. Elle sera réalisée par un agent de l'INSEE habilité, muni d'une carte d'enquêteur. Les ménages concernés recevront quelques jours auparavant un avis de passage. Réservez leur un bon accueil !

Vie quotidienne

Passeports électroniques

Mis en place à partir du 2 mai en Ile-et-Vilaine, le passeport électronique comporte, outre la zone de lecture optique et la photo numérisée, un composant permettant de faciliter l'authentification de son détenteur. Ce passeport électronique ne sera délivré qu'à titre individuel, quelque soit l'âge du demandeur et a une durée de validité de 10 ans (5 ans pour un mineur). Les passeports en cours de validité non électroniques demeurent valables, sauf pour les USA. Par ailleurs, ce passeport ne sera délivré ou renouvelé que sur

production de la copie intégrale d'un acte d'état civil (naissance ou mariage).

Attention, dorénavant, les demandes de délivrance des passeports pour des vacances à l'étranger ne seront pas traitées en urgence. Seuls une maladie ou décès d'un proche à l'étranger et un déplacement professionnel imprévu (sur justification) seront considérés comme un motif d'urgence. En cette période de préparatifs de vacances d'été, comptez 30 à 45 jours de délais pour avoir votre passeport.

Télévision numérique

GER-TV qui gère et exploite le réseau câblé sur la commune propose à présent de nouvelles chaînes de la TNT, dès le forfait de base :

> Europe 2 TV	S03	VHF/Pal BG	119.25
> BFM	S09	VHF/ Pal BG	161.25
> I Télé	S21	VHF/Pal BG	303.25
> Gulli	S24	VHF/Pal BG	327.25
> Série Club	S30	VHF/Pal BG	375.25

> TF6	C32	UHF/Pal BG	559.25
> Infosport	S36	VHF/Pal BG	423.25

Par ailleurs, les chaînes suivantes ont de nouvelles fréquences :

> Direct 8	S05	VHF/Pal BG	133.25
> TMC	S17	VHF/Pal BG	271.25
> France 4	H19	VHF/Pal BG	455.25

Espace de l'opposition municipale

Après le Débat d'Orientation Budgétaire ...

Dans toutes les communes de plus de 3500 habitants, la loi exige un Débat d'Orientation Budgétaire (Dob) avant le vote du budget, ce dernier sera présenté lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Lors de la séance du 3 mars du conseil municipal, le support de ce DOB a été présenté et a fait l'objet d'un exposé par notre adjoint aux finances. A travers cette présentation l'ensemble du conseil a découvert des grands projets, qui n'ont fait suite à aucune commission et aucune discussion correspondante préliminaire.

Nous avons ainsi été informés du projet "nouveau Mairie" sans aucune précision sur le site projeté, l'importance prévue, les études menées ...

De la même façon, nous avons découvert un projet "Zac Multisite Nord" sans avoir de localisation précise... Extension Petite Saudrais ? Extension Croix de Pierre ? Secteur Handas ? Encore des chiffres écrits, juste pour l'effet d'annonce peut-être ?

On remarque que toutes les études urbanistiques concernant le centre ou les déplacements de population n'ont pas débouché, elles, sur des

chiffres prévisionnels ...

La deuxième partie de l'exposé a ainsi consisté à survoler des tableaux de chiffres proposés par un cabinet privé d'études financières.

Des projets imposés, sans concertation, sans commissions, en catimini ...

Proposition : renommer le D.O.B. en E.O.B. : "Exposé d'Orientation Budgétaire".

Comme vous l'avez constaté le mois dernier, l'espace destiné à l'expression de l'opposition municipale se trouve relégué en deuxième partie de ce bulletin. Ceci nous a été imposé, sans discussion ni concertation en page 6 ou 10 (suivant l'importance des informations) ...

Groupe de l'opposition

Jules Pèlerin, Léone Desbois, Guy Ruelland, Sylvie Epaud, Daniel Texier, Régine Pascal, Bertrand Dornel

Envoyez vos questions à :

Groupe de l'opposition - Mairie - 3 rue de la Mairie - 35230 Noyal-Châtillon-sur-Seiche

En Bref...

> Location de véhicules

Le centre commercial Super U vous propose désormais un nouveau service de location de véhicules. De la voiture de tourisme au véhicule utilitaire de 20 m3, c'est quatre nouvelles possibilités de vous déplacer ou de déménager.

Contact : accueil du magasin

> Salon de coiffure Chevallier

Les prochains artistes peintres qui exposeront au salon de coiffure Chevallier, place de la Mairie, sont Mrs Lahaie et Mercier (avril), un groupe d'artistes (mai), M. Charlet (juin) et M. Michel Chevallier (juillet).

Pédibus

A la recherche d'accompagnateurs bénévoles

Le pédibus, mis en place par les parents d'élèves des écoles et la municipalité, recherche des accompagnateurs bénévoles afin de tester une première ligne dès le mois de mai... Retour sur les enjeux de ce projet avec Martine Orinel, adjointe à la vie scolaire.

Infos Castelnodaises : Pourquoi la mise en place d'un pédibus à Noyal-Châtillon ?

Martine Orinel : Le pédibus permet tout d'abord d'offrir une meilleure sécurité aux enfants, non seulement aux abords immédiats de l'école mais également sur le chemin de l'école : 18 à 25% des enfants de 6 à 16 ans tués ou blessés le sont sur le chemin de l'école. Le deuxième objectif est de "décongestionner" le trafic automobile aux abords des écoles et de faire bénéficier la collectivité de moins de pollution. Enfin, le pédibus favorise l'exercice physique pour les enfants.

IC : Comment marche un Pédibus ?

MO : C'est un ramassage scolaire qui se fait à pied. La caravane d'enfants est menée par des adultes, parents, grands-parents, voisins ou amis qui prennent cette caravane à tour de rôle. Sur chaque itinéraire, au moins deux adultes accompagnent les enfants. Cet autobus à pied accueille les enfants en différents endroits de l'itinéraire (les arrêts pédibus) et selon un horaire fixe car il n'est pas possible d'attendre des enfants à un arrêt.

IC : Où en est le projet ?

MO : Suite au questionnaire remis par les associations de parents d'élèves début décembre à



Le pédibus, un moyen pour contribuer à la diminution du trafic automobile très dense aux abords des écoles le matin.

toutes les familles pour étudier la nécessité de mettre en place un tel projet, il en ressort que 88 enfants sont très intéressés. Dès le mois de mai, une première ligne pourrait être expérimentée un matin par semaine dans le quartier de la Petite Saudrais, mais la principale difficulté est le nombre d'accompagnateurs suffisants puisque notre souhait est d'avoir un minimum de deux accompagnateurs par ligne, et un remplaçant en cas de besoin.

Devenez "chauffeur du pédibus" !

Vous disposez d'un peu de temps et une petite marche matinale ne vous fait pas peur ? Rejoignez l'équipe d'accompagnateurs bénévoles (même occasionnellement) : parents, grands-parents, amis ou voisins, vous êtes tous les bienvenus dans la caravane du pédibus. Les enfants n'attendent plus que vous pour prendre le pédibus !

La prochaine réunion avec les familles est prévue le 13 avril. Merci de vous faire connaître auparavant auprès des parents d'élèves ou de la mairie.

Parents d'élèves Ecoles publiques :

02 99 05 14 01

Parents d'élèves Ecole privée :

02 99 52 28 64

Mairie, service scolaire : 02 99 05 20 11

Vie économique

Ludovic Hardy, plombier chauffagiste



Un nouvel artisan plombier chauffagiste est installé au lieu-dit Le Chesnay depuis le mois de novembre dernier. A 26 ans, Ludovic Hardy s'installe donc à son compte, avec un BEP Chauffage Sanitaire et un Brevet

professionnel en génie climatique. Il a travaillé auparavant pour la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment). Ludovic Hardy intervient donc sur du neuf et de la rénovation, pour les particuliers. Il propose également un service dépannage 7j / 7 et 24h/24.

Contact : 06 68 33 66 19

Ecole de musique Jean Wiener

C'est à la suite d'une rencontre avec Gérard Delahaye il y a maintenant plus d'un an, que l'école de musique Jean Wiener a souhaité une collaboration avec l'artiste. Habitant de Saint-Jacques-De-La-Lande depuis plusieurs années, Gérard Delahaye a déjà mené un projet équivalent avec l'Ecole Nationale de Quimper, notamment avec la participation d'un orchestre d'élèves et d'arrangeurs reconnus. La collaboration de l'école de musique à sa nouvelle création intitulée "quelle drôle de terre" est un travail de longue haleine pour les 120 élèves du cycle 1 de formation musicale comme pour leurs professeurs, qui les amènera à partager le temps d'un spectacle ces instants de connivence et de magie liés à l'univers de la scène.

Ce projet trouvera son aboutissement dans deux spectacles présentés en public, et pour lesquels deux chœurs d'une soixantaine d'enfants de l'école de Musique ont été créés afin d'accompagner Gérard Delahaye et ses musiciens :

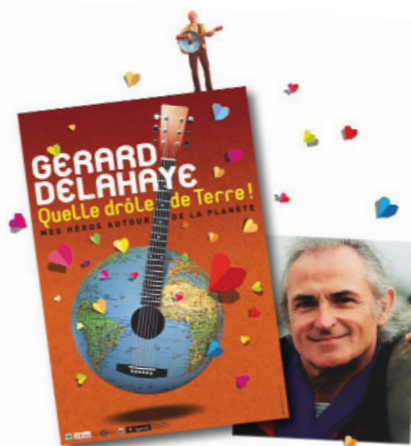
Jeudi 20 avril à 20h30

Théâtre de l'Aire Libre à St Jacques de la Lande, avec un chœur d'enfants Castelnaudais et Jacquolandais

Vendredi 21 avril à 20h30

Centre culturel "Pôle Sud" à Chartres de Bretagne avec un chœur d'enfants Chartrains.

Entrée : 6,50€ pour les adultes, 4€ pour les moins de 18 ans ne participant pas au projet



Nouveaux castelnodais

Douze familles castelnodaises installées depuis moins d'un an sur la commune ont été reçues le 18 mars dernier par le Maire, Gilles de Bel Air, et les conseillers municipaux. A cette occasion, toutes les familles se sont vues remettre un dossier d'accueil contenant notamment des places pour assister à l'un des spectacles municipaux. Le verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie conviviale.

Retrouvez le Guide Pratique 2006 dans votre boîte aux lettres.



Les services médicaux

Médecins généralistes

Pour toute urgence médicale, veuillez contacter votre médecin habituel ou appeler le 15.

Dr Hubert Brodin	3 rue Nicolas Appert	02 99 52 26 01
Dr Jean-Pierre Tessier	3 rue Nicolas Appert	02 99 52 33 87
Dr Marie-Pierre Taton	27 rue François Chapin	02 99 52 35 44
Dr Laurence Dedieu	27 rue François Chapin	02 99 52 35 44
Dr Nathalie Dantec	27 rue François Chapin	02 99 52 35 44
Dr Philippe Hémono	39 rue de Rennes	02 99 52 34 30
Dr Hâja Rabéfrisaana	39 rue de Rennes	02 99 52 34 30

Pharmacies de garde

02/04 - Le Cloerac	Saint-Erblon	02 99 52 34 07
09/04 - Guillemet	Chantezieux	02 99 41 42 54
16 et 17/04 - La Planchette	Noyal-Châtillon	02 99 52 31 95
23/04 - Grosset	Vern	02 99 62 74 15
30/04 - Lefebvre	Corps-Nuds	02 99 44 00 03
01/05 - Le Manach	Pont-Péan	02 99 52 41 20

Kinésithérapeutes

Claudine Colombet	6 rue de la Mairie	02 99 05 23 69
Arnaud Morantin	rue Nicolas Appert	02 99 52 35 90
J.F. Robin et C. Lemonne	6 square de Longford	02 99 52 26 44

Ostéopathe

Cécile Grellier - Isaac	6, rue de la mairie	02 99 52 20 90
-------------------------	---------------------	----------------

Infirmiers

V. Bardaine et B. Soutif	3 rue Nicolas Appert	02 99 52 32 83
C. Coppin et J. Rolland	6, rue de la mairie	02 99 05 29 63

Ambulances

Ambulances Service Associés		02 99 05 13 13
-----------------------------	--	----------------

Dentistes

Eric Bertrand	3, rue Nicolas Appert	02 99 52 38 48
Christophe Briand	39, rue de Rennes	02 99 52 23 37
Michel Leclerc	39, rue de Rennes	02 99 52 28 20

Pédicures - podologues

E. Lecroc et T. Le Coz	27 rue François Chapin	02 99 05 14 88
------------------------	------------------------	----------------

Etat civil

Selon les dispositions de l'article 9 du code civil, "chacun a droit au respect de sa vie privée". Par conséquent, si vous souhaitez qu'un avis de naissance, mariage ou décès soit publié dans notre bulletin d'information, nous vous remercions de bien vouloir nous adresser un courrier en précisant la date de l'événement, le nom et l'adresse de la personne concernée (dans un délai d'un mois suivant l'événement).

Permanence des élus

08/04	Christophe Gauchard
15/04	Yvonne Rémond
22/04	Marie-Armelle Lamiral
29/04	Patrick Pasquet

Les permanences sont assurées à la Mairie le samedi de 10h à 12h ou sur rendez-vous.

Avis aux associations

Les associations qui souhaitent faire paraître un communiqué dans le numéro de mai doivent faire parvenir leurs informations et leurs photos, si possible sur disquette ou par e-mail (communication@ville-noyal-chatillon.fr) pour le 12 avril au plus tard, en mairie.

Directeur de la publication : Gilles de Bel-Air

Comité de rédaction : Commission communication

Contact : Noëlle Delisse, adjointe à la communication
02 99 05 20 00 - communication@ville-noyal-chatillon.fr

Rédaction : Marilyn Thuaudet

PAO : Studio graphique PAGE'IN - 02 99 32 08 09

Imprimerie : du Rimon - Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Tirage : 2600 exemplaires - N° ISSN en cours